

Atlas de la biodiversité communale



La Ville, avec la Ligue de protection des oiseaux, a réalisé son Atlas de la biodiversité communale.

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ou ABC) est un projet national d'inventaire naturaliste de la faune, de la flore et des habitats, au niveau des communes. Ce projet permet d'offrir une meilleure connaissance de la biodiversité à l'échelle des communes, afin de mettre en place des politiques de gestion et de protection adaptées.

La biodiversité à Grand Quevilly

Le développement de la biodiversité est le principal axe de l'action de la Ville sur l'environnement. L'entretien des espaces verts est réalisé de manière durable avec des procédés qui préservent l'environnement et la santé de chacun. La Ville a également créé des parcelles de développement de la biodiversité qui sont entretenues de manière spécifique pour que la faune et la flore se développent. Retrouvez les parcelles de biodiversité dans la [carte interactive](#).

Depuis 2019, la Ville réduit son éclairage public aux heures les plus calmes (0h30-4h30) partout en Ville. Cette mesure permet de s'adapter au rythme biologique des animaux basé sur l'alternance du jour et de la nuit. Moins de lumière en ville, c'est moins de perturbation

pour les mammifères, oiseaux et autres insectes !

Vous souhaitez découvrir notre Atlas de la Biodiversité ?

- Téléchargez la [synthèse de l'Atlas de la biodiversité communale en cliquant ici](#).
- Téléchargez le [document complet en pdf ici](#).